
PROJET DE REALIZATION D'UN ECO MUSE (KASSAI GORIA) DE WANZERBE (NIGER)

Ong Zaka Faba

PORTEUR DU PROJET :Mme HAIDARA

1. PRESENTATION DU MILIEU DU PROJET

GENERALITES

Le Niger est un pays sahélien situé au sud du Sahara en Afrique de l'ouest. Il couvre une superficie de 1267 000 km² dont les 2 / 3 sont désertiques, il est limité au Nord par l'Algérie et la Libye, au Sud par le Nigeria et le Bénin, à l'Est par le Tchad et à l'Ouest par le Mali et le Burkina faso.

Le climat est caractérisé par trois saisons : saison froide (novembre – février), saison chaude (mars – mai) et une saison pluvieuse (juin –septembre.) Les précipitations varient du Nord au Sud avec un isomètre évoluant respectivement de 50 mm à 800 mm sur une période de un à trois mois. Cette irrégularité des précipitations influe grandement sur la production agricole dans un pays essentiellement à vocation agro-pastorale.

Sa population est estimée à 12 000 000 d'habitants environ selon le Recensement Administratif 2004 est composée de 9 ethnies réparties dans les huit régions du pays.

PRESENTATION DE LA REGION

Le Département de Téra est situé dans la partie ouest du Niger dans la Région de Tillabéry. Il couvre une superficie de 20 220 Km². Téra, chef lieu du Département est à 177 km de Niamey. La population de ce Département estimée à 413 887 habitants est essentiellement agricole et majoritairement peuplée de Sonrhaï agriculteurs sédentaires possédant du bétail. On trouve également des Peulh et de Bellas généralement nomades, demeurant à l'écart afin de s'occuper du bétail.

Dynamique et laborieuse, cette population s'adonne à des activités agro-pastorales qu'elle occupe à plein temps le long du Dargol pour l'agriculture des Calebasses, des oignons et des arbres fruitiers et de façon éparpillée à travers tous les villages et alentour pour l'élevage.

La zone de Téra se caractérise par un climat sahélien dont les températures varient entre 36 et 44° C de mars à avril et 18 à 30° C de novembre à février. La pluviométrie varie de 250 à 400 mm par an.

PREHISTOIRE ET HISTOIRE DE LA ZONE CIBLE

Le peuplement de la zone de Téra remonte à la préhistoire c'est-à-dire du paléolithique et du néolithique comme l'atteste les nombreux sites archéologiques découverts. Les travaux de BOUBE GADO nous relèvent l'existence d'un culte ancien entre le II^{ème} et le XIII^{ème} siècle après Jésus Christ.

Téra nom du chef lieu du Département signifie « grenouille » en langue Gourmantché. En effet, selon la tradition orale, les premiers occupants de l'espace géographique correspondant au Département de Téra étaient les Gourmantché puis viennent les Zalanghé et enfin les Sonrhaï à la fin du XVI^{ème} siècle.

En effet, la fin du XVI^{ème} siècle marque le déclin de l'Empire Sonrhäï de Gao avec l'invasion Marocaine en 1591.

Une partie du peuple Sonrhäï a gagné le moyen Niger et créa des principautés comme Kokorou, Téra, Dargol, Namaro, Gorouol etc.

Si au XVII^{ème} siècle, les Touarègue Dagha-Bouzou rejoignirent le Nord du Département de Téra sous la pression des Oulimenden, celui du XIX^{ème} vit l'arrivée des Peulh du Macina dans la zone.

Enfin, pour conclure notre page historique, on notera l'arrivée récente des peuples Hausa en provenance des autres régions du Niger et d'une timide pénétration arabe d'origine maghrébine pour des raisons essentiellement économiques.

ORGANISATION SOCIALE

Les Sonrhäï constituent l'ethnie majoritaire du Département de Téra. Comme par le passé, la société Sonrhäï est caractérisée par l'existence d'une stratification de classes sociales. On distingue ainsi quatre classes bien distinctes que sont :

- Koy et Koy izé (chefs et princes) qui sont les détenteurs du pouvoir politique ;
- Talaka ou Borkin (hommes libres) qui constituent le groupe de population exclu à concourir à l'exercice du pouvoir et à la gestion de la chose commune, il est majoritaire et constitue les courtisans de la cour des chefs traditionnels et peuvent accéder à certaines fonctions de notabilité en raison de leurs hauts faits de guerre ou de leurs réputations selon des raisons économiques ou matrimoniales ;

-
- Bagnan (captifs) qui sont des descendants de personnes prises pendant les guerres d'hégémonies ou de conquêtes ;
 - Horso ou Tam (les sans maîtres) qui dans la société Sonrhai ne peuvent être ni en mariage, ni en relation avec les trois classes précédentes. Ils sont en général des esclaves libérés et généralement reconvertis dans l'artisanat et sont répartis en sous classes ainsi qu'il suit :
 - o Garassa ou cordonnier ;
 - o Saké ou Sculpteur ;
 - o Guesséré ou griot ;
 - o Zam ou forgeron.

Les castes sont caractérisées par la pratique de l'endogamie. Leurs membres ne jouent aucun rôle politique mais sont craints par leurs pouvoirs magiques et leurs francs parlés.

PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

Le Département de Téra regorge d'un patrimoine culturel riche et varié mais très peu valorisé. On note l'existence de nombreux sites et vestiges historiques dont on peut citer notamment :

- l'ancien village Sarakolé de Sékomé actuel Bégorou Tondo Kangué de la Commune actuelle de Téra ;
- les lieux de culte ancestraux de Doungoro (Commune rurale de Kokorou) et Wanzerbé (Commune rurale de Gorouol) ;
- le tombeau du Saint Cheick ABDOULKADRI de Diagourou (commune rurale de Diagourou) ;
- les ruines de la forteresse de Kolmane (Commune rurale du Gorouol.)

On relève également les sites archéologiques de Boura (Commune rurale de Dargol) qui datent du II^{ème} et le XIII^{ème} siècle après Jésus Christ et les peintures rupestres de Kourtchi (Commune rurale du Gorouol) ainsi que Bégorou Tondo (Commune de Téra.)

On peut citer enfin les mares de N'Solo (prolongement du barrage actuel de Téra commune) et Youmban (Commune rurale du Gorouol) ainsi que les dunes de sable de Kokorou et Kolmane.

Le Département de Téra est dépositaire d'un patrimoine culturel immatériel de pratiques très anciennes relevant de la préhistoire comme le culte Soninké dont le village de Wanzerbé est l'épicentre.

Par ailleurs, on note la croissance de certaines pratiques socioculturelles comme :

- le conseil des sages ;
- la parenté à plaisanterie (Bassatarey horo) ;
- la pratique de travaux communautaires (Bogou) ;
- les cérémonies de pêche collective (tam) ;
- la chasse collective (battues ou Koli.)

N.B : Hormis le site archéologique de Boura et la tombe du saint Abdoukadri de Diagourou aucun site ne reçoit une protection particulière.

Les constats :

Dans la région sonrhaï, il a pu être constaté :

- le risque de disparition ou d'abandon de certain acquis culturels
- l'absence totale d'activité culturelle reflétant la coutume
- la non exploitation des nombreux sites culturels
- la non valorisation de la culture sonrhaï

Les potentialités :

- existence des lieux propices aux activités culturelles
- expérience de la population en matière de valorisation des sites des cultures
- existence de nombreux sites touristiques
- motivation de la population pour la valorisation de son patrimoine culturel

2. JUSTIFICATION

Le village de Wanzerbé a été choisi car c'est un haut lieu de culte longtemps valorisé par Jean ROUCH à travers ses films dont le plus célèbre reste les « Magiciens de Wanzerbé », tourné depuis 1946 et qui reste encore vivant dans la mémoire de beaucoup de témoins de ce village.

C'est un haut lieu de la culture Sonrhaï qui a besoin d'être sauvegardé et valorisé au vu de menaces de l'intégrisme religieux. En dehors du culte animiste sonrhaï que présente ce projet, il y a là un sous projet de reconstitution des films de Jean ROUCH sur la culture sonrhaï qui seront conservés et diffusés périodiquement.

Par ailleurs, il faut noter que Jean ROUCH a tourné beaucoup de films dans cette région qui méritent d'être répertoriés car le Niger manque de diffusion de ces films.

RÔLE DU MUSÉE DE WANZERBÉ

Réussir une médiation culturelle qui partant de l'objet et des documents qui le renseignent, l'associent aux spécialistes du thème concerné, une relation tripartite qui s'organise alors entre des partenaires sociaux, membre de tel ou tel groupe social, des représentants de la Communauté scientifiques (ethnologue-historien-sociologue-géographe) et l'ONG Zanka-Faba initiateur du projet.

Chacune de ses relations produit de nouveaux documents, des objets, des images et du son contribuant eux-mêmes à l'enrichissement des collections et à la connaissance du patrimoine matériel et immatériel à valoriser : le musée de Wanzerbé.

Le musée de Wanzerbé sera un musée populaire qui reflètera les coutumes, les mœurs, les usagers d'une population particulière. En somme l'histoire d'un affluent du fleuve par l'objet.

Ce musée, qui se veut culturel hormis son aspect conservateur, offrira des séances de cérémonies annuelles telles que le YENANDI (pacte de l'eau et du feu selon ROUCH dans l'un de ces films).

Enfin, nous pensons que la réussite de ce projet permettra à terme à la région de retrouver son identité culturelle et de se positionner culturellement et historiquement au plan mondial.

3. OBJECTIFS

3.1. OBJECTIFS GLOBAUX:

- contribuer au développement individuel et collectif par la mise en œuvre d'un musée du temps et de l'espace, avec la participation comme moteur et interdisciplinaire scientifique comme outil, donnant alors naissance à un musée de société.
- valoriser la culture par une rencontre de tous les détenteurs du savoir-faire traditionnels.
- Rechercher l'unité et la cohésion sociale de la région autour d'une même histoire.

3.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES:

- Prendre connaissance de l'histoire locale ;
- Sauvegarder le patrimoine culturel ;
- Faire connaître le savoir-faire et le savoir être de l'Homme sonrhaï par domaine ;
- Inciter les détenteurs de la tradition animiste à transmettre aux futurs générations ;
- Lancer des démarches d'inventaire participatif pour mobiliser le maximum de personnes et répéter les plus riches en mémoire et en ressources patrimoniales ;
- Créer des « actions prétextes », comme des petites expositions bricolées, sans rémunération à travers une recherche-action ;
- Rechercher des liens entre le patrimoine et le développement du territoire (culturel, social, éducatif, économique) non pas seulement touristique ;

-
- Offrir à cette population d'autres centres d'intérêts tels que le cinéma.

4. RESULTATS ATTENDUS

- l'épanouissement de la population ;
- la grande connaissance de la culture sonrhaï ;
- la disponibilité plus grande des détenteurs du savoir pour la transmission ;
- la commercialisation des produits et ressources scientifiques ;
- l'impact sur les populations introduisant l'attraction que le projet pourra exécuter pour un regard jeté entre les recherches de Jean ROUCH et aujourd'hui.

5. BÉNÉFICIAIRES

- **Les principaux bénéficiaires seront :**
 - Populations locales
 - Les scolaires
 - Travail avec les chefs (formation des différents chefs de groupe)
 - Public touristiques : formation des gardiens- guides ;
 - Aide à la visite + documents de renvoi sur l'éco- musée ;
 - Enseignant chercheurs : conseils sur l'élaboration et le fonctionnement du projet.

6. MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

6.1. LES PARTENAIRES CLÉS DU PROJET:

- les chefs traditionnel (cantons, villages) : identifier les chefs éventuellement travailler avec eux afin d'obtenir leur adhésion ;
- les différents groupes de l'ethnie songhai : les soniakés, les sorkos, les chasseurs (gaou) et les zima (possédés) ;
- l'Université, l'IRSH (institut de recherche en sciences humaines), l'IFTIC (institut de formation aux techniques de l'information et de la communication) : recueil de conseils en matières ethnographiques et historiques, élaboration du contenu avec les enseignants, mobilisation d'étudiants sur des sujets d'étude, animation de groupes scolaires ;
- le musée national du Niger ;
- la direction du patrimoine culturel du Niger ;
- l'ONG ZANKA-FABA.

6.2. INFRASTRUCTURES:

- titre foncier ;
- 6 cases culturelles ;
- Case/chasseurs ;
- Case/soniankés ;
- Case/possédés ;
- Case/forgers ;
- Case/Jean ROUCH (cinémathèque) ;
- Case/gardien ;
- Toilettes.

6.3. MODE D'ACQUISITION:

- inventaire des collections ; inventaire normalisé. Objectif : identifier les objets, les documenter (éventuellement travail à confier à des étudiants sous la responsabilité d'un ethnologue) + lutte contre le pillage ;
- restaurer les objets
- mettre en place des conditions de conservation et de préservation contre le vol.

6.4. MOYENS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES:

Les moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation de ce projet sont :

- système de sonorisation performant ;
- véhicule 4X4 ;
- matériels informatiques ;
- matériels cinématographiques et montage radio ;
- vidéo
- lampe projecteur
- caméra numérique
- cassettes
- micro- amplificateur
- groupe électrogène

6.5. MOYENS FINANCIERS:

Le budget du projet sera essentiellement composé des contributions obtenues par quête et des dons des bonnes volontés.

7. ORGANISATION

7.1. PARTICIPATION:

La journée sonrhai regroupe tous les détenteurs du pouvoir magique sonrhai et apparentés de la région de wanzerbé.

- les chasseurs (gaou) ;
- les forgerons (zam) ;
- les possédés (holézé) ;
- les soniankés (magicien) ;
- les pêcheurs (sorko) ;
- les sculpteurs (tchaqué).

7.2. COMPOSITION DES DÉLÉGATIONS:

Chaque délégation locale sera composée de :

- dix (10) personnes par domaine soit $10 \text{ personnes} \times 6 = 62$ personnes
- photos des femmes tressées et habillées selon la coutume sonrhai
- participants de Niamey : 20 personnes

Total = 86 personnes

7.3. PÉRIODICITÉ:

La journée sonrhai (kassai-goria) se tient tous les ans

7.4. LIEU:

La première journée sonrhai (kassai-goria) se déroulera à wanzerbé.

7.5. DURÉE:

Une journée

ESTIMATION SOMMAIRE:**1. Foncier**

Base de calcul	1.000 F/ CFA/m ²
Coût 1.000 x 2.000 F CFA	2.000.000 FCFA
Sous total	2.000.000 FCFA

2. Coût de construction

Base de calcul	3.000 F CFA/m ²
Construction 3.000 x 1.000	3.000.000 F CFA
Titre foncier	30.000 FCFA
Sous total	3.030.000 F CFA

3. Equipement

Matériel de bureau	1.000.000 F CFA
Achat véhicule occasion	5.000.000 F CFA
Acquisition des collections	10.000.000 FCFA
Matériels informatiques	6.000.000 F CFA
Sous total	22.000.000 F CFA

4. Matériels cinématographiques (année 1: séance périodique de projection de films/ROUCH)

Scénographe – décoration – rétroprojecteur, appareil numérique, caméras

Acquisition des films de Jean ROUCH etc.....

Achats, location, emprunt, mise en valeur des collections

Communication (catalogue-affiches-dépliants)

Sous total 5.000.000 F CFA

5. Budget de fonctionnement année 1

Primes des gardiens-guides 1.800.000 FCFA

Charges fixes

(électricité, eau, comm.) 1.000.000 FCFA

Déplacement 500.000 FCFA

Formation des guides 300.000 FCFA

Divers (assurances) 700.000 FCFA

Sous total 3.300.000 FCFA

RECAPITULATIF

1. Foncier	2.000.000
FCFA	
2. Coût de la construction	3.030.000
FCFA	
3. Equipement	20.000.000
FCFA	
4. matériels cinématographiques	5.000.000
FCFA	
5. fonctionnement année 1	3.300.000
FCFA	

TOTAL : 33.330.000 FCFA , soit environ 50.500 €